



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Darnieulles

SEANCE DU 4 JUIN 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	15	15

Date de convocation 1 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de conseil de la MAIRIE, sous la présidence de **Emmanuelle BLAISING**, Maire.

Présents : **BANNEROT Aline, BLAISING Emmanuelle, DE MASSEY Estelle, DIDIERLAURENT Sébastien, GAILLARD Baptiste, HAUMONTE Anne-Sophie, HUMMEL Michel, JEANMICHEL Dorine, LAMBOLEY Alain, LORANGE Valérie, MATHIEU Denis, MEREL Emilie, MICHAU Aurélie, THOUVENIN Gauthier, VAUBOURG Gilles.**

Absents : .

Représentés : .

Madame DE MASSEY Estelle a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Révision des tarifs de location de la Maison Polyvalente
N° de délibération : 46_2026

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	0	15	0	0	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de louer la maison polyvalente, aux tarifs suivants :

- **Weekend (du vendredi matin au dimanche soir)**
 - Pour les familles de Darnieulles 180,00 €
 - Pour les familles extérieures 290,00 €
 - Pour les associations locales : 180.00 €
 - Pour les associations extérieures : 290.00 €
- **Une journée en semaine du lundi au jeudi** (Jeudi soir ménage obligatoire effectué pour le vendredi matin 8h00) : 75,00 €

Caution pour toutes les locations 500,00 €

Le paiement de la location, des consommations, éventuelles casses et pénalités, se fera après l'état des lieux de sortie.

La consommation d'électricité sera facturée aux locataires. Le compteur sera relevé le jour de la prise des clés de la salle et le jour où le locataire rend les clés en Mairie.

Les tarifs des consommations d'électricité sont les suivants :

- Heures pleines 0,31913 €/kwh
- Heures creuses 0,22493 €/kwh

Ces prix d'électricité au kwh suivront les évolutions tarifaires du fournisseur.

Pour la première réunion et assemblées générales des associations, la salle du dojo sera gracieusement prêtée pour les réunions en semaine. Pour les réunions suivantes, elle sera facturée 20.00€ la journée.

Une attestation d'assurance sera demandée avant chaque location, et la commune se réserve le droit d'en faire usage en cas de dégradations.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Affiché le 8 juin 2026
Pour extrait conforme
Emmanuelle BLAISING, Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'EB', with a horizontal line extending from the end of the signature.

Emmanuelle BLAISING
2026.06.11 17:22:10 +0200
Ref:11160574-16834523-1-D
Signature numérique
la Maire

Emmanuelle BLAISING